



# Projet Global

validé par l'Assemblée Générale du 31 mars 2012



# Préambule

Ce document est rédigé afin de servir d'outil de référence à destination des adhérents, des membres du conseil d'administration, de l'équipe salariée, et de tous les partenaires actuels ou à venir. Il doit permettre un développement cohérent du projet et contribuer à sa bonne gestion. Il s'agit de tracer des repères et de viser des objectifs plutôt que de fixer des lignes directrices intangibles ou d'accumuler des listes d'actions et de services.

Le projet se veut global et s'inscrit dans le cadre [des statuts révisés](#) en 2010, dans la continuité des statuts fondateurs de l'association « Le Collectif » et de [l'histoire du Jardin Moderne](#), de la réflexion autour du [projet culturel](#) écrit en 2001, de [l'étude sur l'évaluation de l'utilité sociale](#) réalisée en 2006, et de la synthèse du forum organisé en 2011.

Il se fonde avant tout sur des valeurs, et en tenant compte de l'évolution considérable de la technologie et de ses conséquences sur les pratiques et la création. Il prend position quant aux logiques de concentration de l'industrie musicale, il intègre aussi l'évolution des politiques publiques en général, des politiques culturelles en particulier, et du contexte local et régional.

Enfin, il convient de rappeler que l'association vit une période charnière (changement de direction en mars 2010, fin de convention triennale avec les collectivités territoriales partenaires en décembre 2011, baisse de subvention en 2011) qui, si elle s'apparente à un défi, permet aussi de réinterroger ses objectifs et son fonctionnement.

## 1. Les valeurs

L'association Jardin Moderne est consacrée à l'accompagnement des porteurs de projets artistiques et culturels en lien avec les musiques actuelles, à l'échelle locale et régionale. Elle s'inscrit résolument dans une démarche alternative.

L'accompagnement ne peut se concevoir de façon globale et monolithique. Il doit être à l'image des acteurs des musiques actuelles eux-même : riche, multiforme, et évolutif. Contrairement au développement d'artiste tel qu'il est envisagé par le secteur marchand -dont l'unique objectif est d'atteindre la rentabilité économique- l'accompagnement s'attache plus à la notion de parcours permettant les rencontres, les expérimentations et les innovations.

Il s'agit donc d'accompagner les porteurs de projet(s), qu'ils soient musiciens ou en lien (direct ou indirect, total ou partiel) avec les musiques actuelles, en favorisant leur autonomie et leur émancipation.

La rencontre étant considérée comme un agent indispensable à l'enrichissement des parcours (et par conséquent de chaque individu), il convient de créer les espaces permettant d'accueillir avec autant d'attention les pratiquants dits « de loisir », les amateurs désirant se professionnaliser, les professionnels, les spectateurs et plus largement, les habitants du territoire.

Le projet s'inscrit dans une démarche d'intérêt général car il s'agit, selon la notion « d'éthique de la dignité » développée par [Jean-Michel Lucas](#), de « favoriser dans l'espace public, les interactions entre les identités culturelles » plutôt que de contrôler une prétendue qualité de l'offre.

*« c'est moins facile que de programmer une saison pour des « publics » acquis ou à conquérir, mais l'enjeu des interactions des dignités culturelles vaut plus pour le vivre ensemble que l'enjeu de la bonne gestion des épiceries culturelles. »*

Toutes les actions visant à favoriser cette diversité et stimuler les échanges pourront être envisagées afin de « créer les conditions de la découverte réciproque ».

Pour les artistes, cette dignité réside dans leur liberté d'expression et d'expérimentation. Il faut rendre possible l'accès à des espaces et des outils pour naître, travailler, débattre, échanger et montrer, sans conditionner leur présence à une reconnaissance du marché, des médias ou d'une quelconque autorité institutionnelle. Ce sont ces conditions qui permettent l'émergence et l'innovation.

Le projet ne se situe donc pas dans l'économie de la diffusion professionnelle, pas plus que dans l'enseignement traditionnel. Il est multiforme et inclut : la pratique, l'information, la formation, la création, chacune de ces formes étant perméable à l'autre, et abordable par autant d'entrées que possible. Les échanges entre individus peuvent alors s'établir dans le cadre d'une économie qui ne dicte pas ses valeurs, elle n'est qu'un instrument d'échange en dehors de la logique de profit, une économie sociale et solidaire.

La notion d'échange s'applique aussi au projet même, et doit se concrétiser par l'établissement de modes de coopérations durables avec d'autres projets et d'autres structures, du niveau local à l'international, sur la base de valeurs partagées.

## 2. Un projet politique

### 2.1. Contexte

De l'association « le Collectif » qui a donné naissance au lieu « Le Jardin Moderne » en 1998, puis qui en a adopté le nom en 2008, il reste la forte volonté de rassembler autour de projets collectifs et partagés.

Le périmètre démocratique de l'association est large et inclut de nombreuses personnes : acteurs culturels en lien avec les musiques actuelles (artistes, porteurs de projet individuel, collectif, associations et professionnels), spectateurs et habitants du territoire.

Le projet politique de l'association s'appuie sur les droits culturels des individus<sup>1 2</sup>. S'il concerne en premier lieu les acteurs des musiques actuelles dans toute leur diversité, il est ouvert à d'autres formes de pratiques, considérant que les frontières entre disciplines, entre esthétiques, ne sont ni immobiles, ni hermétiques. En conséquence, le projet ne s'attache pas à défendre ou promouvoir une forme de culture en particulier. Au contraire, il a vocation à favoriser l'interaction entre différentes identités culturelles.

C'est dans cette perspective d'émancipation des individus (par la confrontation argumentée et le respect de chacun) et de « mieux vivre ensemble », qu'il s'inscrit pleinement dans l'intérêt général.

L'association porte ces ambitions dans un contexte complexe à plusieurs titres. D'une part, elle évolue aux côtés d'une industrie musicale dont les profondes mutations menacent chaque jour un peu plus la [diversité](#), tant du point de vue artistique, que des modèles économiques. Elle subit aussi comme tant d'autres, les effets des réformes appliquées sans concertation et sans vision de développement, qui se traduisent souvent par des baisses ou des suppressions brutales de subventions.

Enfin, la législation en vigueur à ce jour concernant les amateurs, demeure obsolète et constitue un frein au développement des pratiques et des projets, notamment en maintenant de nombreuses associations dans une fragilité juridique et économique.

### 2.2. Objectifs

- Structuration collective
- Partage & transmission

---

1 Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen : « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

2 Article 11 de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne : « Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière ».

## 2.3. Axes prioritaires

- Vie associative & gouvernance

Il s'agit de prolonger le développement de l'association en tant que collectif d'acteurs et de musiciens locaux. Pour cela, il est nécessaire de renforcer la vie démocratique en instaurant des rencontres régulières en plus des rendez-vous statutaires. Ces temps de débats peuvent prendre plusieurs aspects comme le forum des adhérents ou les commissions d'usagers sur des sujets plus précis. Il est aussi question d'informer spécifiquement les adhérents sur les projets et les actions préparés par l'équipe. Cette permanence du débat doit aussi être un élément de l'évaluation du projet (*cf chapitre 6*). Bien entendu, il faut que les événements proposés par le Jardin (ateliers, rencontres, débats, formations, concerts) fassent écho aux problématiques des adhérents, en répondant à des besoins exprimés ou repérés par l'équipe.

- Coopération

Considérant qu'un projet est pertinent à condition de prendre en compte les spécificités du territoire, il convient d'en penser et construire le développement avec les nombreux acteurs et structures culturelles locales. C'est pourquoi un travail de coopération sur le long terme doit être mené en particulier avec l'Antipode-MJC et l'Association Trans Musicales, motivé par un partage de valeurs, par l'histoire commune des trois lieux et du rôle structurant des trois entités. Mais il faut aussi renforcer les liens avec les autres associations et projets locaux et accomplir un travail de formalisation des objectifs communs. Enfin, nous souhaitons que cette méthode de co-construction puisse être également appliquée dans nos relations avec nos partenaires institutionnels présents et à venir.

## 2.4. Axes de développement

- Contribuer à la structuration des amateurs du niveau local au niveau national

La majorité des adhérents de l'association sont des musiciens amateurs. Lors du forum organisé en octobre 2011, ces derniers ont pointé le déficit de structuration comme un handicap majeur dans le développement de leur pratique. La question de l'opportunité d'un outil fédéral reste entière tant le chantier est vaste, et le Jardin est pressenti pour amorcer une dynamique en ce sens. Cela permettrait dans un premier temps d'établir un dialogue avec les pouvoirs publics locaux sur les problématiques récurrentes, notamment la question de législation. Ces échanges pourraient aboutir à des expérimentations locales et contribuer à réanimer le débat au niveau national, en suspend depuis l'abandon de [l'avant projet de loi](#) en 2008. Cette démarche doit être en lien avec les structures, réseaux, fédérations et syndicats ayant déjà engagé des chantiers dans ce domaine.

- Promouvoir ces thématiques dans les fédérations et les syndicats d'employeurs

Le projet du Jardin est singulier dans le paysage français des lieux de musiques actuelles, majoritairement centré autour de la diffusion d'artistes professionnels. En conséquence, il est important de porter des problématiques encore trop peu abordées dans les fédérations et les syndicats d'employeurs, et en particulier les sujets suivants : la place des musiciens amateurs, la répétition, la ressource, la formation ou encore la coopération avec les acteurs locaux.

- Contribuer à la structuration collective des acteurs au niveau régional

Il s'agit de jouer un rôle moteur dans la création et l'animation d'un réseau régional de lieux de musiques actuelles, avec l'objectif de partager et de communiquer l'information, de stimuler les projets communs d'envergure régionale, nationale et internationale, de mener des réflexions collectives sur les enjeux du secteur, de porter des valeurs communes et de devenir un interlocuteur pour les représentants de l'État et de la Région, sur des questions d'émergence de projets, de pérennisation, de structuration et de développement.

- Ouverture sur l'Europe

Les opportunités de mise en place d'un projet réunissant plusieurs partenaires européens sont nombreuses. Les préoccupations concernant la concentration économique et le déficit de diversité culturelle dans les médias sont partagés par les acteurs des musiques actuelles au delà de nos frontières. Il existe aussi des ambitions communes sur la favorisation de la circulation des artistes, l'échange de compétences et de savoirs notamment. Dès lors, il apparaît opportun de tisser des liens avec de futurs partenaires et de rentrer dans une dynamique à l'échelle européenne.

## 3. Un projet économique social & solidaire

### 3.1. Contexte

Si le statut associatif s'inscrit de fait dans le champ de l'économie sociale et solidaire, notamment de par le caractère démocratique et non lucratif, le Jardin Moderne souhaite mener plus loin ces principes avec l'objectif d'un meilleur partage du projet et de sa gouvernance.

Il s'agit de prendre en compte les enjeux sociaux et économiques liés au projet et à l'activité, mais en veillant à garantir et renforcer la position centrale de la personne au sein du système, qu'il s'agisse d'usager, d'adhérent, d'invité ou de salarié. Cela suppose la mise en place de méthodes, et la formalisation de principes permettant d'établir des relations humaines sur la base du consensus et de l'«agir citoyen».

L'économie ramenée à son rôle d'outil, débarrassée de la spéculation et respectueuse de la personne, doit alors contribuer au développement des projets, permettre les partenariats et favoriser les initiatives innovantes, équitables et solidaires. Sa finalité est avant tout tournée vers la plus-value sociale.

L'association souhaite continuer à soutenir les acteurs locaux se reconnaissant dans ces valeurs, et notamment en mettant à disposition des espaces de travail, des outils mutualisés, et en favorisant le partage et les coopérations, facteurs considérés comme déterminants dans le développement des projets.

Sur le champ de la formation professionnelle, investi par l'association depuis ses débuts et formalisé en 2008, de par son inscription en tant qu'organisme de formation, de nombreuses pistes de développement sont à creuser. La formation longue, certifiante, sur la pratique musicale même et son articulation avec le Conservatoire sont par exemple des sujets régulièrement abordés aujourd'hui.

Enfin, la question de la ressource tient toujours une place prépondérante au Jardin Moderne, et demeure indissociable du principe d'accompagnement des porteurs de projets.

### 3.2. Objectifs

- Valorisation, soutien & accompagnement des acteurs
- Identification & analyse du secteur à l'échelle locale & régionale

### 3.3. Axes prioritaires

- Actions de formation

Il est nécessaire de prolonger le développement du pôle formation en s'appuyant sur ses spécificités. En premier lieu, il faut renforcer son inscription dans le projet global et fluidifier les corrélations avec les autres actions menées par le Jardin. Il convient aussi de maintenir l'équilibre entre les besoins exprimés par les acteurs et les thématiques issues d'un travail de prospection sur les nouveaux enjeux des métiers de la culture et de la musique en particulier. D'autre part, nous souhaitons consolider le suivi des stagiaires dans un souci d'adaptation et d'amélioration régulière de nos offres et avec l'objectif de conforter la notion de parcours, permettant aux personnes de bénéficier de formations adaptées et progressives, en terme de montée en compétences.

Enfin, il convient de mener une réflexion avec nos partenaires institutionnels afin de garantir une meilleure prise en charge des coûts pour les demandeurs d'emplois.

- Information & ressource

Compte-tenu de l'évolution exponentielle des technologies de l'information, il apparaît indispensable de perfectionner l'accessibilité de notre base de données régionale en ligne, en particulier concernant l'annuaire pour lequel il faut, par ailleurs, formaliser la dimension régionale.

Cependant, Internet et ses terminaux d'accès actuels ou à venir ne peuvent remplacer la richesse et la pertinence des échanges en face à face. C'est pour cette raison qu'il faut maintenir et améliorer les

conditions d'accueil du centre ressource, renforcer la synergie avec les autres activités du Jardin et continuer d'en faire l'outil de référence d'accompagnement des porteurs de projet.

Enfin, il faut affirmer la dimension patrimoniale d'une large partie des fonds (notamment sonores) et travailler à des formes de consultations originales et judicieuses.

- Cluster

L'année 2011 a donné lieu à de nombreux échanges entre le Jardin et les associations qu'il accueille sur le site. Parallèlement, pour répondre au nombreuses demandes d'hébergement de nouvelles associations, la Ville a confié au Jardin la gestion d'un espace situé dans l'ancienne École Kennedy du quartier de Villejean. Nous souhaitons poursuivre et amplifier les échanges avec toutes les parties prenantes, pour formaliser un projet collectif autour d'une extension du Jardin et du fonctionnement d'un cluster rénové.

- Accessibilité & politique tarifaire

Il s'agit de maintenir une politique tarifaire accessible et réaliste pour toutes les activités proposées, y compris pour la restauration, tout en préservant la gratuité pour une majorité des événements produits par le Jardin.

- Politique des ressources humaines

L'association souhaite préserver et entretenir une politique salariale juste et équilibrée, en maintenant un ratio faible entre le salaire le plus bas et celui le plus haut (il est actuellement de 1,72). Par ailleurs, le [règlement intérieur](#) validé en 2011, a formalisé un certain nombre de droits au bénéfice des membres de l'équipe, dans un esprit de bien être des personnes et de solidarité. Dans la même optique, nous privilégions les contrats à temps plein à durée indéterminée. Bien entendu, ces mesures peuvent évoluer et sont à adapter aux moyens de l'association. En terme de gouvernance, l'objectif est aussi de parvenir à une forme de co-portage du projet entre adhérents et salariés, tout en respectant les compétences et attributions décrites dans le règlement intérieur.

- Restaurant & bar

Si le restaurant est un service de qualité pour des tarifs abordables, il est surtout un moteur de rencontres, avec la particularité d'attirer un public bien plus large que les artistes et les acteurs culturels. Il participe d'une convivialité indissociable du lieu. Le bar est lui aussi un précieux liant social du fait notamment de la fonction d'accueil et du rôle d'accompagnants des barmans. Ce sont eux qui informent sur les modalités de la répétition, mettent à disposition du matériel, renseignent sur leur bon usage, avertissent sur les risques auditifs, et de manière informelle, mettent en relations de nombreux musiciens.

### 3.4. Axes de développement

- Un toit pour le cluster

Le projet de *cluster*<sup>3</sup> artistique et culturel s'appuie sur les résultats du partenariat opérationnel entre les associations hébergées actuellement et le Jardin Moderne. Si l'impact en terme d'enrichissement des projets (ceux des associations comme celui du Jardin) est évident, il faut aussi se pencher sur les conséquences positives en terme d'économie et d'emplois. A titre d'exemple, sur les 981 028 euros de budget cumulé par les associations en 2009, moins de 15% des ressources proviennent de subventions (en dehors des aides à l'emploi). Et il faut aussi inclure dans cette modeste part les nombreuses aides aux projets issues des sociétés civiles ou de l'État.

Nous estimons qu'une extension des locaux du Jardin, destinée à accueillir une forme de [cluster artistique et culturel](#), stimulerait encore plus le développement et l'enrichissement mutuel, et que l'augmentation des coûts de gestion pour le Jardin pourrait être absorbée par le montant de contributions.

---

3 En économie, un cluster est une concentration d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées. Un cluster est encore un espace de mise à disposition d'information, de mise en commun de moyens, d'intégration des stratégies diverses, etc. que se donnent plusieurs entreprises d'un même secteur et des secteurs connexes pour maximiser l'efficacité de leurs actions individuelles.

- Formation

Notre analyse de l'évolution des pratiques nous incite à accentuer la « couleur » nouvelles technologies du programme, dans toutes ses composantes, avec une attention particulière pour les outils créatifs et les logiciels libres. Parallèlement, nous souhaitons expérimenter les formations sur les pratiques musicales mêmes (composition, écriture, création, master class) en fonction des besoins et en relation avec les résidences qui pourraient être mises en place par ailleurs. Il est aussi question d'augmenter la proportion de formations plus longues afin d'être plus complets dans l'apport de savoirs. Enfin, nous avons l'intention de mener une réflexion sur la formation certifiante, que nous voulons partager avec les structures et institutions spécialisées du territoire.

- Analyse du secteur

La fonction d'observatoire local pour le « secteur » des musiques actuelles était inscrite dans le projet rédigé en 2001. En 2008, le repositionnement de l'association et l'abandon du nom « le Collectif », a entraîné une perte de représentativité et, par conséquent, de légitimité du Jardin à poser un diagnostic, une analyse et des préconisations valables pour l'ensemble des acteurs locaux. Néanmoins, le Jardin demeure la seule association du territoire composée de musiciens et d'acteurs, sans distinction de genre esthétique ou de niveau de structuration. Le renforcement de la vie démocratique du Jardin, par plus de participation des adhérents, permettrait d'endosser à nouveau ce rôle d'outil politique et d'interlocuteur privilégié des institutions publiques (en particulier sur les questions relatives à la pratique au sens large) et de renforcer le poids d'une parole commune, issue de la concertation et appuyée par des éléments extérieurs d'analyse.

- Environnement & développement durable

L'association a adopté, à la mesure de ses moyens, une démarche environnementale depuis quelques années. Ainsi, un important travail de tri sélectif porte aujourd'hui ses fruits et l'édition des supports de communication papier a été rationalisé. D'autre part, le restaurant utilise, le plus souvent possible, des produits bio de saison, transformés sur place.

Il existe encore de nombreuses pistes qui permettraient de franchir de nouvelles étapes : les économies d'énergie, la réduction des déchets, l'incitation aux déplacements doux (vélostar, bus tardifs...) par exemple, ou encore un réaménagement des extérieurs plus favorable à la biodiversité. Cependant, une stratégie durable en ce sens doit être soutenue par nos partenaires institutionnels, et notamment la Ville en tant que propriétaire.

## 4. Un projet artistique & culturel

### 4.1. Contexte

Depuis sa création, le Jardin Moderne a été pensé comme un lieu d'accueil de projets locaux. Il est avant tout un espace de travail ouvert sans autre condition que l'acceptation des valeurs portées par l'association. La répétition est donc logiquement toujours au cœur du projet, tout comme les autres outils de création que sont le studio d'enregistrement et la salle de concert.

La pratique ne pouvant être dissociée de la diffusion, la scène répond aussi à la forte demande des artistes et acteurs émergents, qui ne trouvent pas toujours de place dans les lieux de diffusion liés à une ligne artistique précise et soumis à des logiques économiques contraignantes.

Cependant, l'association ne souhaite pas se contenter d'accueillir, et la place de l'artistique dans le projet pose question depuis longtemps ([voir le compte rendu du séminaire 2009](#)). Le Jardin assume ainsi une part de diffusion, dès lors qu'elle est envisagée sous un angle pédagogique. La fonction de prescription dépasse alors l'accompagnement pour contribuer au développement des projets des acteurs, en créant par exemple, des passerelles entre les initiatives locales et régionales, locales et le reste du monde, ou bien entre différentes disciplines.

Il faut aussi souligner l'implication grandissante de l'association dans les actions culturelles en direction des habitants de la Ville. Ici encore, il est question du partage de projets, de compétences, de relations entre différentes identités culturelles. Le but est de tenter la construction collective, considérant que la place de l'artiste ne se résume pas au lieu consacré, et que les personnes participant aux projets ne peuvent être définies en terme de « public spécifique ».

### 4.2. Objectifs

- Soutien & valorisation des artistes locaux & régionaux
- Accompagnement & développement des pratiques
- Ouverture sur l'autre

### 4.3. Axes prioritaires

- Accueil d'événements

Il s'agit de faciliter la diffusion sur le territoire en simplifiant financièrement et techniquement l'accès à une salle équipée. Cette forme de mise à disposition induit un temps d'accompagnement des organisateurs débutants ou occasionnels, sensibilisés à l'occasion aux notions de montage budgétaire, de législation du spectacle, de droit du travail ou de sécurité et d'accueil du public.

- Répétitions & filages

La répétition sous toutes ses formes (en studio, sur scène pour une durée plus ou moins longue, enregistrée ou non) est indispensable et concerne tous les pratiquants, qu'ils soient débutants, amateurs ou professionnels. Il est donc logique que la répétition demeure au cœur du Jardin. Nous souhaitons améliorer l'accompagnement en répétition, en fonction des besoins des musiciens, et faciliter la circulation des usagers dans les différents pôles du Jardin : formation, ressource, enregistrement et diffusion. D'autre part, après 10 ans d'utilisation intensive, une programmation de la rénovation des locaux s'impose.

- Actions culturelles

Nous concevons les actions culturelles comme des temps de travail et de réflexion associant des artistes et des personnes non familiarisées avec la pratique des musiques actuelles. Il peut s'agir de jeunes enfants, d'adolescents ou de personnes souffrant de difficultés sociales diverses, invités à participer à des

ateliers de création, de découverte ou de pratique. C'est un échange qui permet aussi aux artistes de réinterroger leur manière de faire ou de penser. Le Jardin se reconnaît dans les valeurs énoncées dans le manifeste de l'UFISC<sup>4</sup>, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles.

Le Jardin bénéficie d'une certaine expérience dans le domaine, mais il s'agit maintenant d'inscrire un processus dans le long terme.

- Productions

Au delà de l'accueil, le Jardin propose des événements (concerts, expositions, performances, débats, ateliers...) destinés à mettre en valeur les projets locaux et à permettre les premières confrontations au public dans un cadre adapté. Ces événements doivent apporter des éléments de réponse aux artistes et acteurs locaux, contribuer à leur développement en enrichissant leur vision, en créant les rencontres avec d'autres artistes ou acteurs, professionnels ou non, individus ou groupes portant une réflexion sur des pratiques, des esthétiques, des technologies... dans un esprit pédagogique. A chaque fois que possible, ces événements sont associés aux actions culturelles.

#### 4.4. Axes de développement

- Renforcer la production d'événements

Les événements produits et organisés par le Jardin sont en nombre suffisants (entre 20 et 30 par saison), mais ils doivent être renforcés en terme de qualité, et donc de moyens. Il convient d'avoir recours à des financements spécifiques dès lors que les actions peuvent être articulées avec des appels à projets. Il faut aussi veiller à ce qu'ils soient des « outils » privilégiés pour consolider l'interaction entre les différents pôles du projet. Ainsi, ils peuvent aisément mêler diffusion de spectacles, expositions et débats, rencontres et actions de formation, tout en mettant l'accent sur l'expérimentation et l'innovation.

Enfin, dans une logique partenariale et de soutien aux initiatives locales, les co-productions sont aussi à développer, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de projets émergents, ou mettant en avant une esthétique ou une forme encore peu représentée.

- Production & co-production de résidences

Les résidences sont pratiquées depuis longtemps au Jardin, mais jusqu'à présent nous nous sommes abstenus de les produire. S'il est évident que nous devons continuer à accueillir le plus grand nombre, il peut être envisagé d'effectuer un vrai travail de production qui permettrait, au moyen de crédits spécifiques, de construire des programmes de résidences plus longs, avec des apports pédagogiques plus solides pour les groupes du territoire, associés à des actions culturelles plus pertinentes. D'autres types de résidences, destinées à des groupes professionnels et d'envergure nationale ou internationale, pourraient donner lieu à des temps d'échanges et de travail commun avec des musiciens locaux.

- Projet pédagogique

La pédagogie est un axe transversal du projet du Jardin. S'il est bien question de transmission de savoir et d'apprentissage, notre approche est très différente de celle de l'école, du conservatoire ou de l'enseignement traditionnel. En effet notre démarche pédagogique est basée sur la notion de parcours de l'individu ou de groupe, et elle s'appuie sur les projets et l'identité culturelle des personnes. Il n'est pas question de transmettre un patrimoine dont la qualité serait validé par des pairs, ou encore de cloisonner des disciplines dans le but de former des spécialistes de tel ou tel instrument. La pédagogie par l'entrée « projet de la personne » permet de se confronter à une vision globale et ouverte sur le monde.

Néanmoins, il serait opportun de créer et formaliser des liens avec le Conservatoire de Rennes et de continuer à développer des relations avec les centres de formation comme les CEFEDM ou CFMI.

---

4 « L'art participe au développement de la personnalité de chacun et au respect de celle des autres, et favorise l'évolution et le maintien de la vitalité des sociétés démocratiques... Œuvre de l'esprit et des relations humaines, l'œuvre d'art doit être envisagée comme une relation destinée à la communauté et aux individus qui la composent, et non comme un simple produit... L'art n'a pas pour objectif l'accroissement des biens et des richesses privés. Il relève d'abord de l'intérêt collectif pour l'enrichissement de chacun et de tous les citoyens. Il joue un rôle essentiel dans le développement du regard critique sur les différents aspects qui font l'humain et la société... De par leur lien de proximité recherché et construit avec les populations, les artistes et le tissu associatif, les structures regroupées dans l'UFISC sont encore plus en prise directe avec les mutations et les évolutions actuelles des comportements culturels et sociaux. »

## 5. L'évaluation

L'association souhaite mettre en place un système d'évaluation qui implique les adhérents, les personnes fréquentant le lieu ou étant impliquées dans le projet, et l'ensemble des partenaires. L'enjeu est de dépasser la simple mesure quantitative qui est souvent déconnectée du projet et de ses valeurs, et ne donne qu'une vision tronquée d'un bilan complexe. De plus, le quantitatif évacue systématiquement la question du sensible et de la subjectivité, pourtant au cœur des projets artistiques et culturels.

Il s'agit donc de se mettre d'accord sur la manière d'apprécier collectivement les finalités du projet, de la pertinence et la cohérence des actions, de la bonne santé démocratique de l'association et enfin, de sa bonne gestion. Pour ce faire, il peut être envisagé de faire appel à un regard extérieur, dans le cadre d'une réflexion et d'un travail rassemblant toutes les parties.